



Mon concubin m'a mise à la porte de notre maison

Par **pepe54**, le **04/02/2018** à **11:26**

BonjourrrrrFin novembre mon concubin m'a mise à la porte de notre maison (nous sommes propriétaire 50/50). Il a gardé mes clés et notre fille, que je vois actuellement 1 week end sur deux. Que puis je faire ?rrrrMerci.

Par **Visiteur**, le **04/02/2018** à **17:55**

BonjourrrrrC'est au juge aux affaires familiales de rendre une ordonnance pour la résidence et la garde de l'enfant. Voyez rapidement un avocat.

Par **cocotte1003**, le **04/02/2018** à **18:22**

Bonjour, puisque vous etes propriétaire en partie, vous pouvez réintégrer la maison avec, au besoin, le concours des forces de l'ordre. Vous avez autant de droit que votre concubin sur la maison comme sur votre fille, cordialement